Image not found or type unknown

Repasser le permis après annulation moin d'un an

Par **AlexSeb**, le **29/06/2015** à **15:36**

Bonjour,j'ai eus une annulation en2006,jai repassé mon permis voiture en 2011,mon poid lourd en 2012 et mon super en 2013.j'ai fais l'objet Dun annulation avc interdiction de le repasser avant 4mois.ma question est:faut il que je repasse la théorique avc la pratique ou seulement le code ?? Et si c'est uniquement le code puis récupérée toute mes catégories?? Merci coordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés